



GPA

Global Privacy Assembly

Groupe de travail sur l'éducation numérique

Rapport – 10 octobre 2022

CNIL France

Table des matières

Résumé exécutif	p. 3
Introduction	p. 5
Activités du groupe de travail	p. 7
Plan prévisionnel 2022-2023	p. 19
Conclusion	p. 21
Annexes (3)	p. 23

1. *PowerPoint du DEWG* : Plan de déroulement des actions 2021-2022 avec les APD co-pilotes p. 23
2. Inventaire des ressources téléchargées sur CIRCABC en juin 2022 p. 25
3. Arborescence CIRCABC révisée en juillet 2022 p. 31

Résumé exécutif

Les autorités de protection des données réunies lors de la 43^{ème} conférence mondiale 2021 à Mexico ont adopté à l'unanimité une résolution clé sur les droits numériques des enfants portée par la CNIL française et la Garante italienne et soutenue par les contributions actives des autres APD.

Cette résolution s'inscrit dans la continuité d'initiatives nationales et internationales achevées en 2021 qui ont confirmé une réelle prise de conscience des enjeux liés aux pratiques numériques des jeunes [cf. rapport d'activités 2020-2021]. Le DEWG mène une veille active et est présent auprès des organisations internationales et enceintes de travail favorisant la mise en œuvre opérationnelle de codes de conduite et instruments à l'attention des enfants, parents, éducateurs et développeurs de services numériques.

La question des droits des enfants en ligne étant une priorité dans le plan opérationnel 2021-2023 de la GPA, tous les groupes de travail ont été invités à en tenir compte dans leurs plans d'action.

L'action du DEWG a permis à plusieurs de ses membres de participer, sur l'année écoulée, à des événements internationaux¹ **pour porter la voix de la GPA** dans les enceintes de l'OCDE, l'UNICEF, l'UNESCO ou du Réseau Africain des Autorités de Protection des Données Personnelles (NADPA/RAPDP). Ces rapprochements ont permis d'initier de nouvelles collaborations renforçant l'expertise et le savoir-faire du groupe de travail. Ces avancées se traduisent par une plus grande capacité à peser sur les acteurs gouvernementaux et les fournisseurs de services numériques pour qu'ils prennent des mesures techniques et de sensibilisation en faveur de la protection des enfants.

La mise en œuvre de la résolution relative aux droits des enfants dans l'environnement numérique du plan d'action 2021-2022 comportait trois axes prioritaires :

- Renforcer l'éducation à l'environnement numérique des enfants d'une manière adaptée à leur maturité, en développant des ressources numériques spécifiques ;
- Engager des initiatives d'accompagnement pour faciliter l'information sur l'exercice des droits des enfants et de leurs représentants légaux dans un cadre qui respecte leur vie privée et leur intérêt supérieur ;
- Evaluer le besoin d'accompagnement des professionnels de l'éducation pour renforcer leurs actions de sensibilisation et de formation à la protection des données et aux usages numériques responsables.

Dans ce contexte, il est à souligner une très forte mutualisation de nouvelles ressources pédagogiques et de bonnes pratiques pour accompagner l'éducation à la protection des données et aux droits numériques. Ainsi, la plateforme de ressources en ligne CIRCABC a enregistré le téléchargement de près de 150 nouveaux liens et outils pédagogiques innovants portant le nombre de ressources partagées à plus de 350.

Parallèlement, le DEWG a proposé un tour d'horizon d'un panel de sites web de 24 APD et 23 Ombudsman ou Défenseurs des enfants du Réseau européen (ENOC), mettant en évidence des

¹ Cf. dans le corps du rapport

outils pertinents pour capter l'attention des jeunes et les guider de manière adaptée pour l'exercice de leurs droits.

Ces recensements visent à soutenir et renforcer l'action des autorités de protection des données dans la mise en place effective de mécanismes d'assistance, de recours ou de saisine des APD plus accessibles aux enfants et/ou à leurs représentants légaux [cf. *Action 1.1 du sous-groupe dédié à cette action, constitué de la CNIL et co-pilotes de la SIC de Colombie et la CNDP du Maroc*].

Par ailleurs, un projet d'étude qualitative est en préparation concernant le rôle clé des professionnels de l'éducation en matière de sensibilisation et de formation à la protection des données de leurs élèves. Cette étude interrogera les enseignants de tous les niveaux de classes sur :

- La perception qu'ils ont de leur connaissance et intérêt pour les sujets liés à la protection des données, et de la sensibilisation à des usages numériques responsables et citoyens de leurs élèves dans leurs cours ;
- Leurs attentes pour mieux traiter ces sujets.

Cet axe sera poursuivi, en fonction des arbitrages des membres des APD à l'issue de la 44ème conférence, qui invitera à adhérer à ce projet pour en faire une priorité stratégique nationale [cf. *Action 2.1 du sous-groupe dédié à cette action, constitué de la CNIL et co-pilotes de la CNDP du Maroc et la CNPDCP du Gabon*].

Enfin, un travail d'évaluation de dispositifs de contrôle parental en ligne proposés sur le marché nécessitait une concertation avec d'autres acteurs publics. Cet objectif visant à promouvoir des conseils à l'attention des parents, des enfants et des opérateurs concernés et à produire une liste de dispositifs respectueux de l'intérêt supérieur de l'enfant et de sa vie privée, n'a pas pu être engagé cette année par le DEWG.

En effet, les experts de l'APD pilote ont été mobilisés prioritairement sur d'autres sujets, notamment les modalités de vérification de l'âge en ligne. Cette question, qui reste complexe, aura d'ailleurs une incidence sur l'analyse à faire des dispositifs de contrôle parental.

Introduction

Liste des membres du groupe de travail sur l'éducation numérique (DEWG)

Chef de file : FR - Présidence : CNIL, France - Marie-Laure DENIS & Pascale RAULIN-SERRIER

Autres délégations (73): Albanie, Allemagne (et 3 autorités régionales), Australie, Australie (APD de Victoria), Autriche, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Burkina Faso, Canada (CPVP, Ontario, Québec, Alberta), Cap-Vert, Colombie, Côte d'Ivoire, Corée, Croatie, Chypre, Danemark, Espagne (AEPD, et Catalogne), Estonie, Etats-Unis (FTC), Finlande, Gabon, Ghana, Géorgie, Gibraltar, Grèce, Hong Kong, Hongrie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Jersey, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Macao, Macédoine ARYM, Mali, Maurice, Mexique (INAI), Etat du Mexique (INFOEM), Moldavie, Monaco, Maroc, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Philippines, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Sénégal, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Suisse (et cantons suisses), Tunisie, Turquie, Royaume-Uni, Uruguay, Conseil de l'Europe, CEPD, OCDE.

Le 21 octobre 2021, les autorités mondiales de protection des données réunies lors de la 43^{ème} Global Privacy Assembly, Mexico, ont adopté à l'unanimité [une résolution sur les droits numériques des enfants](#).

Cette résolution, portée par la CNIL française et la Garante italienne, a été co-sponsorisée par 21 APD, et s'est inscrite dans la continuité d'initiatives majeures en 2021 aux plans national et international.

Le sujet de la protection des données et de la vie privée des enfants est plus que jamais un enjeu d'actualité à l'ère numérique, soutenu par la mise en place de nouveaux cadres et stratégies aux niveaux national et international.

Compte tenu des conséquences de la pandémie de la COVID-19, il était fondamental que la question de la protection et la réalisation des droits numériques de l'enfant soient inscrites dans le nouveau plan stratégique 2021-2023 de la GPA et en coordination avec les autres GT de la GPA.

Le DEWG s'est attaché, dans le cadre du déroulement du plan d'action 2021-2022, à promouvoir dans diverses enceintes internationales la résolution majeure sur les droits numériques des enfants adoptée par la GPA.

La mise en œuvre de cette résolution a été organisée en trois sous-groupes thématiques, pilotés par des autorités volontaires. Je tiens à remercier vivement nos collègues pour leur engagement aux côtés de la CNIL : *la CNPD du Luxembourg, la CNDP du Maroc, la CNPDPC du Gabon, la SIC de Colombie, l'UODO de Pologne et l'AP des Pays-Bas.*

La mobilisation des APD a produit des résultats significatifs en termes de développement d'outils innovants et de partage de bonnes pratiques inspirantes pour permettre aux enfants de mieux comprendre leurs droits sur leurs données personnelles.

Je salue à cet égard, l'effort de mutualisation de 150 nouvelles ressources et liens web téléchargés sur la plateforme internationale en ligne CIRCABC. Cette offre variée et renouvelée d'outils, jeux, vidéos, livrets, guides pratiques, etc. renforce la diversité culturelle dans les pratiques éducatives auprès des jeunes, des enseignants et des parents.

A cet effet, une enquête à venir sur la perception de la protection des données et de la citoyenneté numérique chez les enseignants permettra de mesurer leurs usages et leurs attentes pour mieux faire rentrer les bonnes pratiques responsables dès le plus jeune âge dans les classes.

En outre, le recensement effectué auprès de près de 50 sites web sur les bonnes pratiques de nos autorités homologues et des Défenseurs des enfants, a permis de repérer des initiatives et des solutions inspirantes pour capter l'attention du public enfant et adolescent.

Cette démarche doit nous permettre de continuer à faire évoluer nos sites et ressources d'information dans un langage compréhensible et une iconographie attractive pour les jeunes et/ou leur parents en demande d'assistance et de recours pour faire exercer leurs droits numériques.

Enfin, des rapprochements ont été engagés avec plusieurs organismes et structures internationales. Cette mobilisation répond à une nécessité d'organiser une coopération internationale renforcée sur l'éducation au numérique, en activant l'ensemble de la chaîne d'acteurs publics et privés sur la construction d'un environnement numérique sûr et adapté aux bonnes pratiques numériques des jeunes.

Activités du groupe de travail en Education au numérique - DEWG

Actualité des membres APD en lien avec les actions du DEWG :

- La FTC américaine a publié une [déclaration sur les technologies éducatives et la COPPA](#) en mai 2022.
- La CIPVP du Canada : [Un nouveau projet de loi pour le secteur privé sur la protection de la vie privée](#) a été récemment publié, qui contient des dispositions sur les droits des parents et des enfants.
- La CIPVP de l'Ontario a inscrit au titre de [ses priorités stratégiques pour la période 2021 - 2025 le thème des enfants et des jeunes dans un monde numérique](#). Dans ce cadre, les APD du DEWG ont été invitées, le 28 janvier 2022, à suivre l'évènement en ligne « *Autonomiser une nouvelle génération de citoyens numériques* » et échanger sur les moyens de protéger et de promouvoir le droit à la protection de la vie privée des enfants dans le monde numérique.
- Le Garante italien a signé un [protocole d'accord avec la section italienne de l'organisation Creative Commons](#) en juillet 2021 afin de s'appuyer sur leur expérience internationale et sera suivie de la publication d'un livre blanc sur la conception juridique s'appliquant aux politiques de confidentialité des plateformes en ligne à l'automne 2022, qui fera ressortir les éléments clés concernant l'information à destination des enfants.
- Le Garante italien a décerné 3 prix et une mention spéciale dans le cadre [d'un concours](#) qui visait à faire participer des développeurs, professionnels, experts, juristes, designers, universitaires et autres acteurs intéressés à proposer un ensemble de symboles ou d'icônes capables d'illustrer les éléments du RGPD.
- Le Garante italien a organisé un événement le 23 septembre 2022 pour le 25e anniversaire de la Garante à Naples qui s'est conclu par la signature du "[Manifeste de Pietrarsa](#)" (au Musée national des chemins de fer de Pietrarsa).
 - o Le "Manifeste" demande aux acteurs qui adhèrent de promouvoir des actions et des résultats quantifiables dans des domaines spécifiques tels que la transparence, la sensibilisation, l'éducation et de mettre en œuvre des activités via le site Web institutionnel du Manifeste de Pietrarsa.
 - o Les initiatives visent à rendre transparentes, accessibles et compréhensibles les informations sur le traitement des données personnelles, à sensibiliser les personnes et en particulier les mineurs à la valeur de leurs données par le biais d'actions promotionnelles, de campagnes d'information, de jeux-concours ; et même à concevoir des formations, y compris à distance, pour ces publics enfants et adultes à l'utilisation des appareils et services numériques.
- La CNIL française a présenté ses travaux sur la vérification de l'âge menés par son Laboratoire d'innovation numérique (LINC) avec les acteurs de l'écosystème national et international rendues publiques sur son site entre juillet et septembre 2022 :

- [Démonstrateur du mécanisme de vérification de l'âge respectueux de la vie privée et](#)
- Accessible sur le site du projet euConsent <https://euconsent.eu/media/> à l'adresse https://youtu.be/fHD_sTwnATw.
- La CNIL française a publié une étude sur le [Contrôle de l'âge sur les sites web et invite à développer des solutions plus efficaces et respectueuses de la vie privée](#).
- La CNIL française a également développé des études de cas de création de services ou d'interfaces pour les mineurs qui soient respectueux de leurs droits :
 - <https://design.cnil.fr/etudes-de-cas/konect/>
 - <https://design.cnil.fr/etudes-de-cas/instap/>
 - <https://design.cnil.fr/etudes-de-cas/brawl-crush/>
- L'ICO du Royaume-Uni a confirmé dans [sa stratégie ICO25](#) publiée le 14 juillet 2022, que la protection des données des enfants constituait une priorité d'action et que le Code des enfants indique à cet effet ce que les services en ligne opérant au Royaume-Uni doivent mettre en œuvre faire pour protéger les enfants.
- L'autorité d'Islande, la Commission islandaise des médias et le Médiateur pour les enfants en Islande ont collaboré ensemble sur un projet de ligne directrice. Ces trois organisations ont publié en 2022 des lignes directrices sur la protection des données, la sécurité en ligne des enfants et les médias sociaux. Il s'agit de trois documents différents.
 - Le lien vers [le site web de l'APD d'Islande](#) contient une description de chaque ligne directrice :
 - Pour les responsables du traitement et les sous-traitants : <https://www.barn.is/netid-samfelagsmidlar-og-born/stafraent-umhverfi/>
 - Pour les parents : <https://www.barn.is/netid-samfelagsmidlar-og-born/leidbeiningar-til-foreldra/>
 - Pour les personnels des écoles et des activités de loisirs qui accueillent des enfants : <https://www.barn.is/netid-samfelagsmidlar-og-born/skola-og-fristundastarf/>
- L'Autorité d'Islande a également lancé [une série de questions-réponses pour les enfants et les jeunes](#) sur son site web en 2022.

Action 1 en lien avec l'action 3 :

- ✓ Engager des actions visant à faciliter l'exercice des droits des enfants et de leurs parents/ ou représentants légaux de façon adaptée à leur maturité dans l'environnement numérique :

Description des activités:

- *Partager des bonnes pratiques sur les modes d'exercice des principaux droits d'information, d'accès, d'opposition, de rectification ou d'effacement accessibles aux enfants ou à leurs représentants légaux :*

- *Par exemple : FAQ, conseils, procédures de signalement, de retrait de contenus et mécanismes de plaintes, mentions types, modèles de lettres, infographies etc.*

✓ **Etablir un recueil de bonnes pratiques sur la pertinence des canaux et supports de communication sur les usages numériques responsables en fonction des cœurs de cibles enfants, jeunes, adultes et éducateurs**

Description des activités:

- *Par exemple : Partager les expertises de communication sur les formats, tonalités et types de contenus retenus en fonction des cibles visées (s'appuyer sur l'enquête de juillet 2021 concernant l'efficacité des actions et campagnes médiatiques)*

La mise en contexte :

La sensibilisation et la promotion d'information auprès des utilisateurs sur l'exercice de leurs droits suppose de rendre compréhensibles dans un langage et un format accessible aux jeunes et/ ou à leurs parents, les démarches à effectuer auprès des plateformes de services en ligne. Il s'agit de pouvoir créer la confiance par une information claire sur la procédure à suivre afin d'inciter, en cas d'atteinte à la vie privée ou aux données personnelles, à formuler une demande ou un signalement auprès des responsables des sites et applications.

En cas de difficultés dans l'exercice des droits auprès des plateformes, les jeunes ou représentés par leurs parents doivent connaître l'existence de l'autorité de protection des données compétente pour adresser une demande d'assistance ou une réclamation ou via des organismes médiateurs de défense des droits.

La phase de consultation :

La CNIL (le pilote), la CNDP (Maroc) et la SIC (Colombie) en tant que co-responsables de l'action 1 ont diffusé aux APDs un inventaire de ressources (liens web et outils) destinées à aider les enfants à comprendre leur droit à la protection des données personnelles, comment les exercer et comment effectuer un signalement ou porter plainte auprès des autorités de protection des données.

Composition de l'inventaire :

- Un panel des sites **de 24 APD** retenues pour partie en raison des liens fournis par ces autorités lors de l'enquête 2021 du DEWG portant sur outils de communication vers les cibles jeunes et adultes ;
- Quelques **sites institutionnels** en rebond des sites d'autorités homologues ;
- Un panel **de 23 sites** du [Réseau européen \(ENOC\)](#) des Ombudsman ou des Défenseurs des enfants en Europe retenus pour la pertinence de leurs cibles enfants et leurs pratiques intéressantes pour s'adresser et capter l'attention du public jeune et adolescent.

L'angle d'approche retenu prend en compte un certain nombre de critères, par exemple :

- *l'accessibilité à des FAQ ou cas pratiques qui parlent aux jeunes et les mettent en situation de confiance ;*
- *le visuel, le vocabulaire utilisé et l'ergonomie générale du site pour la navigation par un mineur ;*
- *la présence de rubriques dédiées aux enfants et une adaptation du contenu en conséquence ;*
- *l'existence de ressources pédagogiques téléchargeables et leurs formats ;*
- *la facilité pour saisir le bureau du médiateur via un mécanisme de requête ou de plainte ;*

- la prise en compte d'un handicap (lecture facilitée, écouter le site, etc.) ;
- toute autre bonne pratique

Les constatations :

Il est ressorti des sites consultés une richesse et une grande diversité d'outils pédagogiques à l'attention des juniors, des conseils et des sujets de discussion pour les parents et des plans de cours par tranches d'âge pour les éducateurs.

A la suite, la **plateforme de ressources en ligne CIRCABC²** a enregistré avec satisfaction une activité en forte hausse dont le téléchargement de près de 150 nouveaux liens et outils pédagogiques innovants portant à plus de 350 le nombre de ressources partagées entre autorités membres dans diverses langues. (Cf. Détail extraits de la librairie en ligne en Annexe 2).

Les sites des Défenseurs des enfants retenus présentent des plateformes plus élaborées de services et requêtes destinés aux enfants.

En revanche, parmi les sites et outils des APD, il a été noté pas ou peu de mentions d'information adaptées à l'âge d'un public jeune ou aux parents pour l'exercice des droits. Seuls quelques numéros d'urgence et une faible proportion de service affichant les recours ou assistance en matière de requête ou de plainte pour les jeunes publics ont été constatés (*ce constat corrobore les résultats de l'enquête menée par le DEWG en 2019-2020 en lien avec l'enquête sur [les Cadres légaux et pratiques de l'exercice des droits par les APD](#)*).

A cet égard, une APD a expliqué ne pas proposer de section sur son site web s'adressant spécifiquement aux enfants « *sachant par leurs investigations que les enfants s'adresseront d'abord à leurs enseignants ou à leurs parents s'ils ont des inquiétudes, plutôt que de chercher le site de l'autorité. La priorité a été mise sur la préparation de ressources scolaires et l'accompagnement des enseignants et des parents pour qu'ils comprennent les droits des enfants en matière de protection des données* ».

Action 2

- ✓ **Soutenir le rôle fondamental des parents et des éducateurs en matière d'accompagnement des enfants dans l'environnement numérique via des programmes éducatifs, actions et campagnes de sensibilisation**

Description des activités :

- *Mesurer la perception des enseignants dans leurs pratiques visant à enseigner notre thématique sur la protection des données*

² Sur la base des statistiques relevant le nombre de visites et de nouvelles demandes d'inscriptions, il peut être établi parmi ces bons résultats que : i) le nombre de consultations a augmenté positivement passant à une moyenne d'environ 1350 visites au cours des quatre trimestres considérés avec une accélération sur le premier semestre 2022) qui enregistre à lui seul une interaction de 1189 visites, ii) 12 ouvertures de comptes portant à 49 comptes individuels représentant 33 APD à fin juin 2022.

- *Renforcer la coopération entre membres de la GPA en matière de sensibilisation des parents aux défis de la parentalité numérique en fonction de l'âge de l'enfant : les dispositifs de contrôle parental.*

Action 2.1 : Mesurer la perception des enseignants dans leurs pratiques visant à enseigner notre thématique sur la protection des données

La CNIL (France, le pilote), la CNDP (Maroc), la CNPDCP (Gabon) et l'UODO (Pologne) en tant que co-responsables de l'action.

Parce que les pratiques numériques des enfants évoluent au fur et à mesure qu'ils grandissent, la pédagogie doit être adaptée à chaque étape de leur développement. Les enseignants ont un rôle de premier plan à jouer dans la transmission à leurs élèves d'une éducation citoyenne au numérique.

Expliquer aux enfants, de façon simple et concrète, comment fonctionnent les réseaux sociaux et de quelle manière ces services captent leur attention, leur faire comprendre ce qu'est leur vie privée, leur donner les conseils appropriés, les guider vers les outils et ressources pratiques pour protéger leurs données personnelles sont autant de voies d'accompagnement pour leur permettre d'évoluer mieux protégés dans cet univers.

Comme le prévoit la [Résolution de Marrakech adoptée en 2016](#), nos autorités de protection des données recommandent aux autorités éducatives et autres acteurs concernés de « *Former les personnels éducatifs à la protection de la vie privée et des données personnelles en leur apportant les connaissances essentielles ainsi que des compétences pratiques dans ce domaine, qui leur permettent ainsi d'aider les jeunes à développer une démarche réflexive sur les usages qui sont faits des données personnelles; »*

Or, la compréhension qu'ont les enseignants de l'importance de sensibiliser leurs élèves à des pratiques numériques responsables, et la perception des outils mis à leur disposition, ne sont pas fréquemment étudiées.

Le sous-groupe de travail en charge de cette thématique d'action a organisé 5 réunions en visio-conférence en juin et fin septembre 2022.

La réflexion a été engagée sur la pertinence et la finalité de mener cette enquête, le type d'enquête souhaité, ses modalités (avec champ libre ou QCM), les niveaux scolaires et le questionnaire approprié, la diversité des enseignants pluridisciplinaires à cibler, la période favorable à proposer dans le planning de l'année 2022-2023, les structures en relais pour collecter les réponses (ministères, panels d'écoles, échelon national / régional), la phase de test et de validation du questionnaire, le système d'enquête et les modalités d'exploitation des résultats entre le niveau national et la consolidation au niveau international.

L'objet du projet d'étude en préparation visera à interroger les enseignants de tous les niveaux de classes sur :

- La perception par les enseignants des dimensions de la citoyenneté numérique ;
- Leur façon de l'intégrer dans leurs actions de sensibilisation à la protection des données auprès de leurs élèves ;
- Leurs attentes pour améliorer leurs capacités à traiter ces sujets.

Les APD seront invitées, dans le cadre de la 44ème conférence, à adhérer à ce projet pour en faire une priorité stratégique nationale.

Action 2.2 Renforcer la coopération entre APD en matière de sensibilisation des parents aux défis de la parentalité numérique en fonction de l'âge de l'enfant : les dispositifs de contrôle parental.

La CNIL (France, le pilote), la CNDP (Maroc), la CNDPCD (Gabon) en tant que co-pilotes et l'AP (Pays-Bas) Membre du groupe projet.

En application de la résolution sur les droits numériques des enfants :

IV) Quant à l'implication des titulaires de l'autorité parentale et l'éducation au numérique

P.8 « Il conviendrait de favoriser une implication parentale respectueuse de l'intérêt et de la vie privée de l'enfant, ce qui implique de prévoir techniquement l'accord parental lorsqu'il est requis juridiquement, mais aussi de veiller à ce que les dispositifs de contrôle parental proposés soient conformes aux règles de protection des données, et en particulier respectent le principe de transparence à l'égard de l'enfant qui devrait être informé des dispositifs de contrôle parental et de suivis, le principe de proportionnalité qui devrait conduire à éviter de recourir à des dispositifs intrusifs et de surveillance permanente excessive, et un principe de sécurité des données des mineurs vis-à-vis de tiers ».

Cet objectif visant à promouvoir des conseils à l'attention des parents, des enfants et des opérateurs concernés et à produire une liste de dispositifs respectueux de l'intérêt supérieur de l'enfant et de sa vie privée, n'a pas pu être engagé cette année par le DEWG.

Le travail d'évaluation de dispositifs de contrôle parental en ligne proposés sur le marché nécessitait une concertation avec d'autres acteurs publics. Or, les experts des APD co-pilotes n'ont pu être mobilisés car le pilote au principal (CNIL) a été amené à s'investir prioritairement sur d'autres sujets en lien avec la thématique des enfants, notamment les modalités de vérification de l'âge en ligne. Cette question, qui reste complexe, aura d'ailleurs une incidence sur l'analyse à faire des dispositifs de contrôle parental.

Néanmoins, la problématique des dispositifs de contrôle parental respectueux de la vie privée et de l'intérêt de l'enfant reste un enjeu important à examiner. Une rubrique a été ajoutée à cet effet dans l'arborescence de la plateforme CIRCACB³ pour partager des bonnes pratiques en matière d'utilisation positive et équilibrée d'outils techniques au même titre que des études ou publications.

Action 4

- ✓ **Publier des conseils (et autres outils) à l'attention des fournisseurs de services en ligne utilisés par des publics mineurs destinés à les aider à accéder aux services en ligne dans des formats accessibles, compréhensibles et respectueux de leurs droits.**

Description des activités :

³ F. RESSOURCES PEDAGOGIQUES PARENTS - c. Système de contrôle parental

- *Accompagner les entreprises avec des lignes directrices et conseils pratiques sur la façon de concevoir des interfaces transparentes, simples et faciles à appréhender par les enfants en fonction de leur âge et maturité.*
- *Envisager, le cas échéant, un projet de courrier sur une base commune des APD du GPA (soutien des services plaintes et/ou contrôle) pour rappeler aux fournisseurs de service en ligne leurs responsabilités (RT et aux DPO).*

Il existe plusieurs exemples de design d'interfaces adaptés aux enfants issus de travaux conduits à ce jour par des APDs mais aussi d'autres partenaires. Des guides et méthodologies d'accompagnement sont également disponibles pour soutenir les entreprises des technologies de l'information et de la communication (TIC) afin d'évaluer la façon dont les droits des enfants en ligne peuvent être intégrés plus efficacement dans leurs opérations. Ces outils visent à permettre aux entreprises de renforcer leurs politiques, codes de conduite et processus de diligence raisonnable relativement à la protection de l'enfance.

L'objectif de cette action reste pleinement d'actualité pour répondre aux enjeux de transparence de la part des acteurs privés et sa reconduction sera proposée dans le plan de l'année 2022-2023, avec des partenaires appropriés pour conduire ce projet en concertation avec nos autorités membres.

Rapprochements internationaux initiant de nouvelles collaborations pour le groupe de travail

Comme le prévoit la résolution de 2021, le DEWG a multiplié la recherche de collaboration avec des acteurs institutionnels et associatifs engagés sur la promotion des droits de l'enfant dans l'environnement numérique, afin d'amplifier l'impact de ses actions et de bénéficier de compétences et synergies précieuses dans le paysage international.

- **Avec le Réseau Africain des Autorités de Protection des Données Personnelles (NADPA/RAPDP)**

En inscrivant la thématique de « **La Protection des données à caractère personnel de l'enfant dans l'écosystème numérique** » au cœur de leur Assemblée Générale annuelle (mai 2022, Marrakech), le [Réseau Africain des Autorités de protection des données](#) a donné un signal fort sur les priorités de ses membres à ces enjeux.

La responsable du DEWG est intervenue pour exposer les actions majeures du groupe de travail international en Education au numérique qui visent à protéger mais aussi à émanciper progressivement les enfants dans l'environnement numérique. Les travaux qui sont conduits, s'appuyant sur un échange d'expériences et un partage de ressources éducatives, permettent aux autorités membres de tirer parti des meilleures pratiques et outils de sensibilisation reproductibles vers les cibles jeunes, parents et éducateurs. Un focus a porté sur les objectifs de mise en œuvre et d'accompagnement des recommandations de la résolution adoptée en octobre 2021 sur les droits numériques des enfants qui vise à mobiliser collectivement et de manière concrète, l'ensemble de la chaîne d'acteurs, y compris les pouvoirs publics pour qu'ils reprennent à leur compte les différentes recommandations de la GPA.

Les discussions qui se sont poursuivies sous l'égide de la CNDP du Maroc, assurant le secrétariat permanent du réseau NADPA/RAPDP, devraient aboutir à renforcer l'implication des autorités africaines sur les priorités d'actions annuelles du DEWG dans le cadre de leur dispositif interne.

- **Dans le cadre d'un groupe informel d'APD sur la vérification de l'âge**

Un groupe informel ayant pour objet de discuter entre APD sur des sujets liés aux droits de l'enfant dans le domaine de la vérification de l'âge, s'est réuni une première fois en ligne.

L'ICO britannique, qui suit cette thématique étroitement liée au travail sur le code de l'âge des enfants au UK, a convié en juillet dernier un petit groupe de confrères intéressés à poursuivre ces échanges 2 à 3 fois par an, en fonction des besoins, pour s'informer mutuellement des évolutions sur ces enjeux de protection des enfants en ligne et harmoniser les approches politiques, dans la mesure du possible.

Ce groupe de 6 APD reste ouvert à tout autre membre intéressé. Une deuxième réunion se tiendra courant septembre 2022 en ligne. Il est clairement apparu que la participation du DEWG permettra de faire le lien avec les autres sujets traités dans le cadre du mandat du groupe de la GPA couvrant les thématiques liées aux droits des enfants.

Un premier relevé des contenus échangés est à disposition auprès de l'ICO et du DEWG.

- **Avec l'OCDE** (membre Observateur de la GPA accrédité depuis 2015)

La manifestation d'intérêt reçue de l'OCDE à participer à notre DEWG est vivement saluée eu égard aux capacités d'expertise que cette organisation internationale peut apporter à notre forum de la GPA.

Plusieurs de nos autorités (CNIL, Garante, ICO, FTC) participant à l'évènement de lancement de la *Recommandation sur les enfants dans l'environnement numérique et des Lignes directrices pour les prestataires de services numériques par l'OCDE* en novembre 2021, ont pu souligner la grande convergence des objectifs de ce texte international avec les priorités de la Résolution de la GPA sur les droits numériques des enfants, à la recherche d'un équilibre entre autonomie et protection des enfants.

La mise en commun de nos capacités mutuelles s'est traduite de façon concrète à l'occasion de la publication par l'OCDE d'un [Document d'accompagnement de la Recommandation et des lignes directrices](#), mis à disposition des Etats et de tous les acteurs concernés en avril 2022, qui s'inspire de bonnes pratiques et conseils sur les besoins des enfants provenant de nos APD.

Par ailleurs, le Secrétariat de l'OCDE a annoncé son intention de développer de nouveaux axes de travail, qui s'attacheraient plus particulièrement aux questions liées à la protection des données, aux technologies d'éducation (EdTech), à la vérification de l'âge et à d'autres initiatives technologiques en matière de sécurité des enfants dès la conception et à l'intelligence artificielle. Le savoir-faire propre à l'OCDE de rassembler de nombreuses parties prenantes, dont l'industrie, et de s'adresser aux gouvernements devrait favoriser une approche harmonisée et plus constructive de ces problématiques mondiales en lien avec les priorités du programme d'activités de la GPA.

A cet effet, les modalités de soutien aux travaux du DEWG ont été confirmés entre nos deux structures. Les experts désignés de l'OCDE seront ainsi conviés à :

- i) Se joindre aux discussions de GT ou sous-groupes thématiques, voire à des conférences ou tables-rondes,
- ii) Examiner les éventuelles propositions de publications du DEWG sur une base ad hoc,
- iii) Partager toute recherche pertinente dont l'OCDE aurait connaissance si le GT en fait la demande.

- **Avec l'UNICEF** (demande en cours du statut d'Observateur de la GPA)

Notre groupe de travail a également suggéré à l'UNICEF de le rejoindre en posant sa candidature au titre d'observateur auprès de la GPA.

L'UNICEF a réalisé un travail considérable au cours des dernières années en ce qui concerne le développement de kits pédagogiques pour la protection des enfants, et possède une grande expérience de la concertation avec le secteur privé et la société civile.

L'UNICEF a publié en 2021 un [Manifeste sur la bonne gouvernance des données pour les enfants, proposant](#) dix actions clés et appelant à un modèle de gouvernance spécialement conçu pour répondre aux besoins et aux droits des enfants. A cet effet, les délégués du Bureau de l'UNICEF (Office for Global Insight & Policy, New York, USA) souhaitent mettre en œuvre ses recommandations en développant, au cours des deux prochaines années, [une collaboration avec les autorités de protection des données du monde entier](#), ainsi que le secteur privé et la société civile.

Des discussions sont ainsi engagées pour répondre aux objectifs communs de mise en œuvre du plan d'action du DEWG et du Manifeste de l'UNICEF. Les axes de coopération pourraient permettre de partager des conseils, des guides pratiques et des outils d'évaluation favorisant une protection plus adaptée aux publics enfants et adolescents destinés à toucher un public plus large de professionnels. D'autres thématiques pourraient concerner :

- (1) les Ad tech et les règles applicables dans les écoles au niveau mondial - après la COVID,
- (2) L'IA et la gouvernance des données,
- (3) l'Économie des données - ce que cela signifie pour les enfants et
- (4) Les données des enfants dans le métavers.

Veille auprès des organismes nationaux et internationaux sur les stratégies et documents d'orientation pour les droits des enfants :

Parallèlement, le DEWG a mené une veille active sur diverses initiatives nationales et internationales susceptibles d'apporter un éclairage nouveau sur les droits des mineurs et l'éducation au numérique.

- **L'UNESCO**

La CNIL a eu l'occasion de renforcer sa coopération avec la Direction des politiques et des systèmes d'apprentissage tout au long de la vie de l'UNESCO et de porter la voix de la GPA.

L'UNESCO a publié en juin 2022 un rapport intitulé « [Minding the Data](#) » portant sur « [la protection des données personnelles et la sécurité des apprenants](#) » qui souligne « *le nécessaire équilibre à trouver entre l'utilisation de la technologie pour faire progresser la transformation de l'éducation et sauvegarder les données personnelles et les droits des personnes* ». Cette publication intègre des références aux travaux pertinents publiés par le groupe international en Education au numérique, dont plusieurs de ses résolutions adoptées dans ce domaine par la GPA.

Il est intéressant de noter que l'UNESCO abordera lors du [Sommet sur la transformation de l'éducation \(19 septembre 2022 à New York, USA\)](#), la question de "*l'apprentissage et la transformation numériques*" **et recommandera** de "*construire et maintenir des contenus et des plateformes d'apprentissage numériques publics, solides et gratuits*" qui devraient "*protéger le bien-être numérique des utilisateurs, y compris la sécurité et la protection des données*". Cet enjeu rejoint les objectifs de la résolution adoptée par la GPA en 2018 sur [les plateformes d'apprentissage en ligne](#).

L'UNESCO poursuit ses réflexions éthiques en éducation et ses actions visant à revitaliser les efforts nationaux et mondiaux afin d'atteindre l'ODD-4 ([objectif de développement durable 4 : pour une éducation de qualité](#)). La Directrice générale de l'UNESCO a confirmé à la Présidente de la CNIL et du DEWG leur vif intérêt à identifier les domaines de coopération en éducation et sous l'angle de la protection des données, et à renforcer ses actions avec nos autorités. Leur statut d'observateur à l'Assemblée de la GPA en 2021 pourrait être renouvelé pour la 44^{ème} conférence d'octobre 2022.

- **L'UIT :**

L'Union internationale des télécommunications (UIT) est l'institution spécialisée des Nations Unies pour les technologies de l'information et de la communication qui a actualisé [ses Lignes directrices sur la protection des enfants en ligne en 2020](#), qui font référence sur la scène internationale. Ces nouvelles lignes directrices tiennent compte des changements majeurs qui sont intervenus au sein du paysage numérique dans lequel évoluent les enfants, comme l'Internet des objets, les jouets connectés, les jeux en ligne, la robotique, l'apprentissage automatique et l'intelligence artificielle.

Ces lignes directrices constituent un ensemble complet de recommandations structuré en quatre parties, s'adressant à des publics ciblés : enfants, parents et éducateurs, entreprises et décideurs. Elles s'attachent à présenter la façon dont l'ensemble de la chaîne d'acteurs peut contribuer à instaurer un environnement en ligne sécurisé favorisant l'autonomisation des enfants et des jeunes.

Le groupe de pilotage COP (Protection des enfants en ligne) de l'UIT tient la CNIL et notre groupe de travail international informé des [plans et calendrier de mise en œuvre annuelle](#) concernant la déclinaison de ses lignes directrices. Les nouveaux contenus et ressources pédagogiques qui vont être produits d'ici fin septembre 2022 (traduits systématiquement dans un grand nombre de langues) sont susceptibles de conforter les activités du DEWG et servir de guides pouvant être adaptés et utilisés par les différents acteurs :

- Des Formations en ligne à votre rythme pour les enfants de 9 à 18 ans, les parents, les représentant légaux, les décideurs, les professionnels des TIC, les éducateurs, les animateurs de jeunesse, les responsables de communautés, les enseignants et le système éducatif scolaire en général ;
- Des modules de formation des formateurs pour les parties prenantes ciblées ;
- La version prototype d'un jeu pour les enfants de 9 à 12 ans ;
- La version prototype d'une application pour les enfants de 13 à 18 ans.

- **L'ONG Fondation 5Rights :**

Les actions de l'association britannique 5Rights Foundation en faveur de la protection des mineurs ont fait ressortir des points de convergence avec les travaux du DEWG.

Cette structure, composée de chercheurs et d'experts en matière de droits de l'Homme et de libertés civiles, produit régulièrement un ensemble de travaux apportant des éclairages intéressants sur la question des normes éthiques sur Internet, via des [notes d'analyse juridiques](#), des campagnes ciblant les *jeunes et les médias sociaux, la sécurité en ligne* ainsi que la mise à disposition de ressources ciblées sur des droits des enfants visant à placer l'intérêt des enfants au cœur de la conception du monde numérique.

Une [boîte à outils pour la protection en ligne des enfants](#) a été lancée en mai 2022 ; elle propose des exemples de bonnes pratiques et ressources réutilisables, accessibles dans plusieurs langues, à destination des décideurs du monde entier visant à les aider à remplir leurs obligations internationales en matière de droits des enfants et de protection en ligne. Notre groupe de travail, via la CNIL et l'ICO notamment, est en relation avec les équipes de la Fondation 5Rights. Une veille active est menée sur les diverses publications de leurs chercheurs susceptibles d'intéresser les membres APD dont les travaux, en direction des acteurs publics et privés, recueillent régulièrement la voix des enfants.

- **La CIPL (Center for Information Policy Leadership)**

Dans le prolongement des échanges du sommet de l'IAPP de Washington, [l'Atlantic Council \(CIPL\)](#) (Think Tank sur des sujets transatlantiques) a organisé à Londres en juin 2022, un atelier sur la sécurité des enfants dans le monde numérique, réunissant des régulateurs invités à présenter les différentes initiatives réglementaires et autres codes nationaux. Des représentants des fournisseurs de services en ligne ont également exposé les défis visant à soutenir l'innovation et les efforts de l'industrie dans la conception de tels espaces en ligne sécurisés.

La CIPL qui envisage de poursuivre d'autres ateliers sur cette thématique en Europe, aux USA et en Amérique latine, a annoncé la création prochaine d'une fondation destinée à poursuivre le travail de veille réglementaires dans le monde sur le sujet des enfants. De même qu'une étude portant sur un panel de 25 pays examinera sous l'angle de la régulation sur la protection des données des enfants, les questions liées au consentement, vérification de l'âge, profilage et publicité ciblée, transparence, approche de la gouvernance basée sur le risque, et y apportera le point de vue des entreprises.

En Europe :

- La nouvelle [Stratégie 2022-2027 du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant](#), adoptée le 23 février 2022, comporte un objectif stratégique pour l'accès de tous les enfants aux technologies et à leur utilisation sûre ;
- Les [Lignes directrices pour soutenir des partenariats équitables entre les établissements d'enseignement et le secteur privé](#) ont été adoptées en octobre 2021 par le Comité directeur du Conseil de l'Europe pour les politiques et pratiques éducatives (CDPPE) ;
- La Commission Européenne a annoncé, le 11 mai 2022, l'adoption d'une [nouvelle Stratégie européenne pour un internet mieux adapté aux enfants](#), afin d'améliorer les services numériques adaptés à leur âge et mettre en place des mécanismes simples de signalement, dans le respect de l'intérêt supérieur de l'enfant ;

- Le [projet euCONSENT](#), lancé en mars 2021 et financé par la Commission Européenne, se poursuit sur une durée totale de 18 mois avec pour objectif de mettre en place un cadre interopérable de vérification de l'âge et de recueil du consentement des représentants légaux. Le nouveau système sera mis à l'essai au cours d'un projet pilote de trois mois auprès de plus de 1 500 enfants, adultes et parents dans au-moins 3 États membres de l'UE. Le point de vue des régulateurs concernant les enjeux, les exigences de conformité avec le RGPD et les éventuelles solutions émergentes est également pris en compte. Les travaux intermédiaires et livrables sont accessibles et [actualisés en ligne](#) ;
- Le Comité européen de la protection des données (CEPD) a lancé des travaux en vue de l'adoption de lignes directrices en 2023 sur le traitement des données des enfants et leurs droits. L'objectif est d'apporter une interprétation commune et cohérente des dispositions du RGPD à l'attention des acteurs concernés. Le calendrier de travail prévoit une consultation publique début 2023 (pilote, CNIL).

Aux Etats-Unis :

- Le projet de [Kids Online Safety Act](#) présenté le 16 février 2022 au Congrès US propose de renforcer la protection des données des enfants de 16 ans et moins tout en limitant leur temps d'écran ;
- Le « *California Age Appropriate Design Code Bill* » présenté le 16 février 2022 est calqué sur l'*Age Appropriate Design Code* (AADC) du Royaume-Uni, et propose à tous les jeunes de moins de 18 ans un régime de protection des données déterminé par les caractéristiques et l'impact des services numériques qu'ils utilisent ;
- Le « [TeenAge Privacy Program \(TAPP\)](#) », lancé le 19 avril 2022 par les programmes nationaux (BBB NP-USA), propose un nouveau cadre opérationnel pour aider les entreprises à développer des produits et services numériques adaptés aux risques pour protéger les données des consommateurs adolescents.



Plan d'action 2022- 2023 du DEWG

En 2022-2023, le DEWG poursuivra les objectifs de mise en œuvre et d'accompagnement de la résolution sur les droits numériques des enfants, conformément au Plan stratégique 2021-2023 adopté par la GPA. Ce plan d'actions vise deux objectifs :

- **Renforcer les échanges d'expériences entre autorités de protection des données en matière de sensibilisation auprès des enfants et du grand public et,**
- **Encourager la collaboration avec des organismes et acteurs internationaux.**

Ainsi, ses initiatives pourront être valorisées à grande échelle auprès de tous les acteurs publics et privés concernés.

A cette fin, le DEWG se concentrera **sur quatre domaines d'actions prioritaires** :

Objectif 1 :

Soutenir et renforcer l'action des autorités de protection des données dans la mise en place effective de mécanismes d'assistance, de recours ou de saisine plus accessibles aux enfants et/ou à leurs représentants légaux en cas de violation de leurs droits.

Description des activités

- *Par exemple, mettre à disposition des enfants et des familles une « boîte à outils » type infographies, flyers, et autres documents d'orientation ou sur des sites spécialisés pour guider l'exercice des droits numériques et la saisine de nos APD en cas de non-respect de leurs signalements ;*
- *Le DEWG suivra les bonnes pratiques des pays partagées sur la plateforme CIRCABC.*

Objectif 2 :

Lancer une enquête, à partir d'un questionnaire commun, sur la perception par les enseignants des dimensions de la citoyenneté numérique et leur façon de l'intégrer dans leurs actions de sensibilisation à la protection des données auprès de leurs élèves ainsi que leurs attentes pour améliorer leurs capacités à traiter ces sujets.

Description des activités:

- *Le questionnaire prêt à l'emploi conçu par le DEWG vise à interroger les enseignants de tous les niveaux scolaires ;*
- *L'enquête consiste en un QCM et quelques questions ouvertes avec champ libre pour obtenir une diversité de points de vue et permettre d'éclairer sur le champ national des ressources de chaque pays (avec possibilité pour les pays de traduire le questionnaire dans leur langue nationale) ;*
- *L'enquête sera menée au niveau national ou régional au titre d'une stratégie des APDs sur l'année à venir, en associant les autorités éducatives ou les partenaires éducatifs ;*

- *Le DEWG collectera les réponses nationales / régionales consolidées (en anglais ou en français) pour rédiger un rapport de synthèse international et communiquer sur les résultats et les enseignements à prendre en compte.*

Objectif 3 :

Partager des défis ou des actions de communication de sensibilisation auprès des jeunes et du grand public, à grande échelle, **sur la valeur des données personnelles**, qui puissent produire des résultats mesurables et quantifiables dans les directions suivantes :

- [1] Transparence
- [2] Sensibilisation
- [3] Education

Description des activités :

- Concours écoles, chartes de l'éducation à la culture et citoyenneté numérique, manifestes ou engagements publics, campagnes sur la parentalité numérique, etc.

Objectif 4 :

Publier des conseils et autres outils pratiques, et le cas échéant, un courrier sur une base commune des APD, à l'attention des fournisseurs de services en ligne utilisés par des publics enfants destinés à améliorer **la transparence** en fonction de leur âge et maturité dans des formats accessibles, compréhensibles et respectueux de leurs droits pour :

- [1] Accéder aux services en ligne
- [2] Faciliter la compréhension des conditions d'utilisation de leurs données
- [3] Accéder aux mécanismes appropriés en place pour signaler les problèmes et exercer leurs droits en cas d'atteintes à la vie privée.

En outre, l'utilisation accrue de la plateforme de ressources CIRCABC maintient d'actualité l'intérêt de tirer les enseignements des visites et téléchargements sur la plateforme, en restant à l'écoute des priorités de mise à jour de la librairie en ligne au service des membres de la GPA utilisateurs et non encore utilisateurs à ce jour.

Conclusion

Je tiens à saluer le travail des autorités de protection des données qui ont fait des droits des mineurs et de l'apprentissage à la protection de leurs données personnelles une action prioritaire. Les nombreuses initiatives repérées et partagées cette année au sein de notre collectif en font encore la démonstration.

Les enfants restent vulnérables dans le monde numérique car ils ne sont pas toujours conscients des risques auxquels ils sont exposés. Tous les jours, ils livrent aux plateformes, sans toujours s'en rendre compte, des données personnelles, parfois sensibles, et sans mesurer les conséquences que cela peut avoir.

Les enfants ne sont pas encore en mesure de comprendre la valeur des données personnelles les concernant. Il faut donc leur permettre d'acquérir une compréhension et une culture du numérique.

Plus largement, cela passe aussi par la formation au numérique de leurs encadrants, enseignants et parents aux droits et responsabilités en ligne.

L'une des missions de nos autorités est de veiller à ce que les professionnels de l'éducation bénéficient d'actions de sensibilisation et de formation à la protection des données. Cette mobilisation particulière se justifie par le fait que la sensibilisation des jeunes à la protection de la vie privée ne constitue qu'une thématique parmi d'autres dans les enseignements. Or elle est essentielle car nous sommes aujourd'hui face à un enjeu sociétal de pratiques numériques massives, de plus en plus précoces et sans aucune médiation chez les jeunes publics. Une évaluation régulière des besoins des enseignants permet d'adapter nos outils et nos interventions en fonction des enjeux, ce qui la rend donc prioritaire.

Parallèlement au développement des outils et de la mise en œuvre de politiques pédagogiques volontaristes, il faut également que les législations mises en place pour protéger les usagers, notamment les jeunes, soient rendues effectives.

Or, si le RGPD prévoit des dispositions spécifiques aux mineurs, certaines demandent à être clarifiées afin de mesurer leur portée et nous restons mobilisés en Europe sur l'apport de lignes directrices et autres cadres qui viendraient renforcer les obligations des acteurs privés.

Aujourd'hui, ce sont les parents qui adressent des plaintes aux autorités de protection des données. Les mineurs exercent peu leurs droits sur les plateformes car, en pratique, leur exercice est trop souvent particulièrement complexe, dans la mesure où ils n'ont pas accès à une information claire et adaptée. C'est pourquoi plusieurs APDs s'intéressent au design des plateformes, c'est-à-dire à la manière de renforcer l'information et les droits des mineurs par le design.

A cet effet, il nous faut poursuivre en commun dans le plan de la GPA, la question cruciale de la transparence qui est due aux mineurs de disposer d'une information adaptée tant sur les traitements qu'ils utilisent que sur leurs droits. A l'heure de l'accélération du numérique, il est fondamental qu'ils puissent actionner, dans des conditions d'autonomie, les possibilités d'effacement accéléré des données qui les concernent d'une base ou d'un réseau social sur simple demande ainsi que le déréférencement sur un moteur de recherche ou un recours auprès de nos autorités de protection des données.

Les travaux au cœur des préoccupations de notre DEWG sur l'année à venir ont pour ambition d'aboutir à la diffusion à plus grande échelle de messages et kits pédagogiques centrés sur la protection de la vie privée, mais aussi de poursuivre la concertation avec les acteurs de l'industrie pour construire un environnement numérique adapté aux mineurs notamment avec des outils techniquement opérationnels.

C'est le sens du plan d'actions vers lequel je propose d'orienter nos efforts communs, par le partage de nombreuses initiatives à grande échelle qui s'appuieront sur un foisonnement d'évènements nationaux ou régionaux, dans les médias et dans des formats numériques dont les contenus seront proposés avec l'expertise des membres de la GPA.

Annexes :

Annexe 1. PowerPoint du DEWG : Plan de déroulement des actions 2021-2022 avec les APD co-pilotes

Action 1 Plan 2021-2022 du DEWG

Equipe projet 2022 : pilote CNIL + co-pilotes SIC (Colombie) + CNDP (Maroc)



- **Partager des bonnes pratiques sur les modes d'exercice des principaux droits accessibles aux enfants ou à leurs représentants légaux :**
 - **FAQ, conseils, procédures de signalement, de retrait de contenus et mécanismes de plaintes, mentions types, modèles de lettres, infographies etc.**
 - **Livrable :** inventaire de ressources pour faire comprendre aux enfants leurs droits sur les données personnelles, comment les exercer, y compris par les parents (agissant en leur nom), comment saisir les APD ou autres organismes régulateurs / médiateurs en relais
- **Actions & Planning:**
 - **Phase 1 :** Communiquer un premier tour d'horizon de contenus repérés sur les sites auprès d'un panel d'APD et des Ombudsmen: **document d'inventaire à partager en avril 2022 avec les co-pilotes + envoi le 18 Mai au DEWG**
 - **Phase 2 :** Recevoir des modèles d'information publiés par les APD sur les droits et mécanismes d'accès aux droits et plaintes adaptés aux enfants/ à leurs parents: compléter l'inventaire avec les liens web par l'APD et documents modèles de courriers,... à télécharger sur CIRCABC: **pour le 30 juin 2022**
 - **Phase 3 :** Réaliser une cartographie / infographie des modes d'exercice des principaux droits et procédure de coopération à disposition des utilisateurs [enfants et/ou majeurs] concernant les principaux réseaux sociaux utilisés par les jeunes publics: **analyse et synthèse des bonnes pratiques pour le 23 juillet 2022**

CNIL.

2

Planning de l'action 1 pour discussion

Mentions d'information sur les droits adaptés aux enfants, leur exercice et les recours



CNIL.

3



Action 2.1 Plan 2021-2022 du DEWG

Equipe projet 2022 : pilote CNIL + co-pilotes UODO (Pologne) + CNPD (Gabon) + CNDP (Maroc)

- **Mesurer la perception des enseignants dans leurs pratiques pour enseigner la protection des données**
 - **Livrable:** Rapport d'enquête sur la perception des éducateurs, les attentes et/ ou les freins dans leurs actions de sensibilisation aux usages numériques responsables
 - **Action et planning :** Concevoir un questionnaire d'enquête commun à diffuser via les APD pour mesurer dans chaque pays, par niveau scolaire, les usages pédagogiques actuels, les attentes et/ ou les freins des enseignants en matière de sensibilisation aux usages numériques responsables:
 - **Phase 1:** Identifier la pertinence et la finalité de l'enquête, la période favorable et les structures en relais pour collecter les réponses (ministères, panels d'écoles, échelon national / régional) : **Juin 2022**
 - **Phase 2 :** Trame de questionnaire à concevoir + recenser et s'inspirer d'enquêtes similaires (ex CNIL, ICO,...): **juin-juillet 2022**
 - **Phase 3:** Lancement de l'enquête : **Septembre/Octobre 2022**
 - **Phase 4:** Exploiter les réponses & rédaction du rapport : **fin 2022 – Mars 2023**

CNIL.

4

Planning d'action 2.1 pour discussion

Enquête sur la perception des enseignants sur leurs activités de sensibilisation à la Protection des données



CNIL.

5

Action 2.2 Plan 2021-2022 du DEWG

Equipe projet: pilote CNIL (& LINC) + co-pilotes CNDP (Gabon) + CNDP (Maroc) + Membre du groupe projet APD (Pays-Bas)

- Renforcer la coopération entre APD en matière de sensibilisation des parents aux défis de la parentalité numérique en fonction de l'âge de l'enfant :
 - Thématique sur les dispositifs de contrôle parental (cf. résolution 2021)

« Favoriser une implication parentale respectueuse de l'intérêt et de la vie privée de l'enfant, ce qui implique de prévoir techniquement l'accord parental lorsqu'il est requis juridiquement, mais aussi de veiller à ce que les dispositifs de contrôle parental proposés soient conformes aux règles de protection des données, et en particulier respectent le principe de transparence à l'égard de l'enfant qui devrait être informé des dispositifs de contrôle parental et de suivis, le principe de proportionnalité qui devrait conduire à éviter de recourir à des dispositifs intrusifs et de surveillance permanente excessive, et un principe de sécurité des données des mineurs vis-à-vis de tiers »

- **Livable:** Document qui synthétise et compare les différentes expertises/informations/études disponibles sur les systèmes de contrôle parental
- **Actions et planning:**
 - **Phase 1:** Centraliser les études et recherches publiées sur les systèmes de contrôle parental respectueux de la vie privée et de l'intérêt de l'enfant : **livrable pour juillet 2022**
 - **Phase 2:** Mise en perspective des solutions sous l'angle protection des données : **pour le 30 Août 2022**
 - **Phase 3:** Formuler des principales conclusions, FAQs et recommandations : **fin Septembre 2022**

CNIL.



6

Planning d'action 2.2 pour discussion

Parentalité numérique : Dispositifs de contrôle parental respectueux de la vie privée et de l'intérêt de l'enfant



CNIL.

7

Action 4 Plan 2021-2022 du DEWG

Equipe projet 2022-2023 à constituer : pilote CNIL



- **Accompagner les entreprises avec des lignes directrices et conseils pratiques sur la façon de concevoir des interfaces transparentes, simples et faciles à appréhender par les enfants en fonction de leur âge et maturité**
 - **Livrable:** Publier des conseils (guide ou autres outils) à l'attention des fournisseurs de services en ligne utilisés par des publics enfants
 - Equipe projet à constituer : pilote CNIL (soutien LINC) + explorer coopération avec l'ICO, l'UNICEF, 5Rights, ...
 - Actions et planning:
 - ① Recenser des exemples d'interfaces adaptées aux enfants à partir des travaux menés par des APD ou d'autres partenaires : **Trimestres 3 & 4**
 - ② Communication entre APD sur les expériences de design d'interfaces et état des développements
 - ③ Prise de contact avec l'UNICEF (coordination [Manifeste UNICEF](#)/ résolution GPA) et des experts de l'OCDE
 - ④ Envisager, le cas échéant, un projet de courrier sur une base commune des APD du GPA pour rappeler aux fournisseurs de service en ligne leurs responsabilités à l'appui du guide ou autres code de conduite : **en 2023**

CNIL.

8

Principales dates d'activités DEWG/ et de reporting GPA à venir

Semestres 1 & 2 de 2022 :



- Reporting IAPP Washington "Ateliers données des enfants" des **12 & 13 Avril 2022**
- Rédaction article trimestriel DEWG pour la Newsletter GPA de Mai : **15 Avril 2022**
- Rédaction du rapport trimestriel d'avancement DEWG Février-Avril : **26 Avril 2022**
- 2^{ème} Audition des Présidents de groupe au Comité stratégique ExCo GPA : **12 mai 2022**
- Rédaction du rapport trimestriel d'avancement DEWG Mai-Juin – **21 Juin 2022**
- Rédaction rapport annuel et plan d'action 2022-2023 DEWG – **31 Juillet 2022**
- Consultation membres du DEWG résultats et plan d'action 2022-2023: **Septembre 2022**
- 44^{ème} conférence mondiale GPA **du 25 au 28 Octobre 2022** en Turquie :
 - Organiser un atelier du DEWG si nécessaire en sessions parallèles (réflexion avec les co-pilotes)
 - Rapport par la Présidente / pilote du DEWG



CNIL.

9

Annexe 2. Inventaire des ressources téléchargées sur CIRCABC en juin 2022



CIRCABC online library / Bibliothèque en ligne

Liste détaillée Téléchargements sur juin 2022 / Detailed Uploads over June 2022

A. INSTRUMENTS JURIDIQUES ET RESOLUTIONS SUR L'EDUCATION NUMERIQUE ET LES DROITS EN LIGNE

A. LEGAL INSTRUMENTS AND RESOLUTIONS ON PRIVACY EDUCATION AND DIGITAL RIGHTS

b. Instruments juridiques nationaux sur la vie privée, l'éducation et les droits numériques

b. National legal instruments on privacy education and digital rights

- [Guidance on children's data protection rights \(Ireland\).html](#)
- [Ireland DPC Guides for children on their data protection rights.html](#)
- [Ireland DPC My data protection rights FULL.pdf](#)
- [Ireland DPC Data protection whats it all about](#)
- [Ireland DPC Top Tips for keeping your data safe online.pdf](#)
- [Ireland DPC Saying no to other people using your data.pdf](#)
- [Ireland DPC Getting your data deleted.pdf](#)
- [Ireland DPC Getting a copy of your data.pdf](#)
- [Ireland DPC Knowing whats happening to your data.pdf](#)
- [Ireland DPC Why Are Data Protection Rights Important.pdf](#)
- [PCPD Hong Kong - Cyberbullying: What you need to know](#)
- [PCPD Hong Kong Leaflet - Be Smart on Social Media Networks](#)
- [PCPD Hong Kong - Children Online Privacy: Practical Tips for Parents and Teachers](#)
- [PCPD Hong Kong - Children Online Privacy: Practical Tips for Parents and Teachers](#)

C. SENSIBILISATION A L'EXERCICE DES DROITS EN LIGNE

C. AWARENESS-RAISING ON THE EXERCISE OF DIGITAL RIGHTS

a. Ressources pédagogiques sur les droits des enfants

a. Educational resources on children's rights

- [When you connect to social networks,connect your head.html](#)
- [If you are not old enough, social networks can wait.html](#)
- [Tips for a safer use of smart toys](#)
- [Minors and new technologies. Tips for parents for a safe use by minors](#)
- [Tips for protecting privacy in on line publication of images](#)
- [Tips for protecting privacy in the use of apps](#)
- [Fatti smart! Tutela della privacy su smartphone e tablet.html](#)

c. Procédure de plaintes pour mineurs

c. Complaints mechanisms for minors

- [Template for complaints on cyberbullying](#)
- [CYBERBULLISM - INFORMATION ON EXERCISE OF RIGHTS](#)
- [Kabataang Digital \(Digital Youth\) Campaign.html](#)

D. RESSOURCES PEDAGOGIQUES POUR LES JEUNES

D. EDUCATIONAL RESSOURCES FOR STUDENTS

a. Ressources - vidéos - films - jeux - kits d'activités

a. Resources / videos clips/ movies/ games/ comics/ practical tutorials

- [Branchés et futés Rien de personnel!.html](#)
- [Social Smarts Nothing Personal!.html](#)
- [Branchés et futés Internet et vie privée.html](#)
- [Social Smarts Privacy, the Internet and You.html](#)
- [Feuille d'activité cryptographie.html](#)
- [Cryptography activity sheet.html](#)
- [Feuille d'activité identification des personnes.html](#)
- [Tagging activity sheet.html](#)
- [Feuille d'activité trouve les différences.html](#)
- [Spot-the-Differences activity sheet.html](#)
- [Feuille d'activité labyrinthe.html](#)
- [Maze activity sheet.html](#)
- [Feuille d'activité à colorier.html](#)
- [Colouring activity sheet.html](#)
- [Feuille d'activité mot caché.html](#)
- [Word search activity sheet.html](#)
- [Feuille d'activité point à point.html](#)
- [Connect the dots activity sheet.html](#)
- [Feuille d'activité apprendre à créer un mot de passe.html](#)
- [Learning about passwords activity sheet.html](#)
- [Feuille d'activité serpents et échelles de la protection de la vie privée.html](#)
- [Privacy Snakes and Ladders activity sheet.html](#)
- [\[Vidéo\] Que pouvez-VOUS faire pour protéger votre réputation en ligne.html](#)
- [\[Video\] What can YOU do to protect your online rep.html](#)
- [\[Vidéo\] Quand vous publiez des renseignements personnels en ligne, il devient impossible de les reprendre.html](#)
- [\[Video\] Once you put your personal information out there, you can't take it back.html](#)
- [Quiz à l'intention des jeunes.html](#)
- [Privacy quiz for youth.html](#)
- [InternetMatters - Online Safety Resources](#)
- [BBC - Age 7-11 Teaching Resources - Privacy and Security](#)
- [ICO Children's Code Infographic - How to complain](#)
- [Children's Code Presentation for Secondary School Children \(11-14 Years\)](#)
- [Children's Code Presentation for Primary School Children \(9-11 Years\)](#)
- [Lesson plans 9-11 Years - Data Protection and the Children's Code](#)
- [d. Kits de formation clés en main mixtes \(enseignants - élèves\)](#)
- [Lesson plans 11-16 Years - Data protection and Children's Code](#)

b. Affiches - posters - flyers

b. Posters/ flyers

- [Affiche éducative imprimable.html](#)
- [Printable educational poster.html](#)

F. RESSOURCES PEDAGOGIQUES PARENTS

F. EDUCATIONAL RESSOURCES FOR PARENTS

a. Guides

a. Guides

- [Sujet de discussion no 11 Étudiez soigneusement les relations entre les différents types de renseignements.html](#)
- [Discussion Topic #11 Think carefully about how different pieces of information fit together.html](#)
- [Sujet de discussion no 10 Évitez de communiquer en ligne l'endroit où vous vous trouvez.html](#)
- [Discussion Topic #10 When online, think very carefully about disclosing where you are in real life.html](#)
- [Sujet de discussion no 9 Il est aussi important de protéger les renseignements personnels de vos amis \(et vice versa\).html](#)
- [Discussion Topic #9 It's important to protect your friends' privacy too \(and vice versa\).html](#)
- [Sujet de discussion no 8 Protéger son appareil mobile avec un mot de passe, c'est important.html](#)
- [Discussion Topic #8 It's important to password-protect your mobile device.html](#)
- [Sujet de discussion no 7 Usurpation d'identité en ligne — empêchez les gens de détourner votre compte et de se faire passer pour vous.html](#)
- [Discussion Topic #7 Online impersonation - Prevent people from hijacking your account and pretending to be you.html](#)
- [Sujet de discussion no 6 Comprendre les nouvelles fonctions avant de les utiliser.html](#)
- [Discussion Topic #6 Understand new features before you use them.html](#)
- [Sujet de discussion no 5 Les sextos, ça ne vaut pas le coup.html](#)
- [Discussion Topic #5 Sexting - Not worth it.html](#)
- [Sujet de discussion no 4 Sachez quels sont vos vrais amis.html](#)
- [Discussion Topic #4 Know who your real friends are.html](#)
- [Sujet de discussion no 3 Ce que vous affichez sur Internet n'est pas privé que faire à ce sujet.html](#)
- [Discussion Topic #3 What you post on the Internet is not private – and what you can do about it.html](#)
- [Sujet de discussion no 2 Tirez profit de votre réputation en ligne.html](#)
- [Discussion Topic #2 Putting your online rep to work for you.html](#)
- [Sujet de discussion no 1 Prenez le temps de façonner votre réputation en ligne.html](#)
- [Discussion Topic #1 Take the time to shape your online rep.html](#)
- [Ma vie privée au quotidien.html](#)
- [My privacy every day.html](#)
- [Quel type de renseignements recueille-t-on à mon sujet en ligne.html](#)
- [What kind of information is being collected about me online.html](#)
- [Règles à la maison à élaborer vous-même pour la protection des renseignements personnels en ligne.html](#)
- [Do-it-yourself house rules for online privacy.html](#)
- [Vos amis en ligne sont-ils bien ceux qu'ils prétendent.html](#)
- [Are your online friends who they say they are.html](#)
- [Se construire une identité en ligne de façon sécuritaire.html](#)
- [Building a secure online identity.html](#)
- [12 conseils pratiques en matière de protection de la vie privée à l'usage des parents.html](#)

- [12 quick online privacy tips for parents.html](#)
- [Jeu et renseignements personnels La vie privée en jeu.html](#)
- [Gaming and personal information Playing with privacy.html](#)

G. RESSOURCES POUR LES FORMATEURS

G. TEACHING RESOURCES

b. Cours et Guides pédagogiques

b. Information Notices / exercising of rights

- [Guide de discussion Branchés et futés Rien de personnel!.html](#)
- [Social Smarts Nothing Personal! discussion guide.html](#)
- [Guide de discussion Branchés et futés Internet et vie privée.html](#)
- [Social Smarts Privacy, the Internet and You discussion guide.html](#)
- [Trousse de présentation sur la vie privée en ligne \(9e à la 12e année 3e à la 5e secondaire au Québec\).html](#)
- [Online privacy presentation package \(Grades 9 to 12 Secondary III to V in Quebec\).html](#)
- [Trousse de présentation sur la réputation en ligne \(7e et 8e années 1re et 2e secondaires au Québec\).html](#)
- [Online reputation presentation package \(Grades 7 and 8 Secondary I to II in Quebec\).html](#)
- [Comprendre vos empreintes Web Comment protéger vos renseignements personnels sur Internet \(4e à la 6e année\).html](#)
- [Understanding your online footprints How to protect your personal information on the Internet \(Grades 4 to 6\).html](#)
- [Les droits des enfants et des adolescents en matière de vie privée.html](#)
- [Privacy rights of children and teens.html](#)
- [Comprendre l'affaire - La valeur de la vie privée.html](#)
- [Know the deal - The value of privacy.html](#)
- [Remettre le dentifrice dans son tube - Une leçon sur l'information en ligne.html](#)
- [Getting the toothpaste back into the tube - A lesson on online information.html](#)
- [Plan de cours sur le ratissage pour la protection de la vie privée des enfants.html](#)
- [Kids privacy sweep lesson plan.html](#)

c. Manuels - Ouvrages de formation

c. Manuals / teaching handbooks

- [PCPD Hong Kong-Children Privacy Thematic Website for Teachers.html](#)
- [PCPD Hong Kong-Children Privacy Thematic Website for Parents.html](#)
- [PCPD Hong Kong-Children Privacy Thematic Website for Children & Youth.html](#)

I. PLATEFORMES EDUCATIVES EN LIGNE – ENSEIGNEMENT A DISTANCE

I. E-LEARNING PLATFORMS AND REMOTE LEARNING

c. Guides - Codes de bonnes pratiques

c. Guidelines / Codes of Practice

- [PCPD Hong Kong - Guidance for Schools on the Collection and Use of Personal Data of Teachers, Staff and Students during COVID-19 Pandemic](#)
- [Ressources pédagogiques sur les droits des enfants](#)
- [How to exercise the rights guaranteed by the GDPR](#)
- [Ressources pédagogiques sur les droits des enfants](#)

Annexe 3. Arborescence CIRCABC révisée en juillet 2022



A. INSTRUMENTS JURIDIQUES ET RESOLUTIONS SUR L'EDUCATION NUMERIQUE ET LES DROITS EN LIGNE

- a. Instruments juridiques internationaux sur la vie privée, l'éducation et les droits numériques
- b. Instruments juridiques nationaux sur la vie privée, l'éducation et les droits numériques
- c. Résolutions / Déclarations sur la vie privée, l'éducation et les droits numériques

B. ETUDES – PUBLICATIONS SUR L'EDUCATION AU NUMERIQUE, LA FORMATION, L'IA DANS L'EDUCATION

- a. Etudes générales – Rapports sur l'éducation au numérique, la formation, l'IA dans l'éducation
- b. Etudes spécifiques – Publications des APD, du DEWG en lien avec l'éducation au numérique, la formation, l'IA dans l'éducation

C. SENSIBILISATION A L'EXERCICE DES DROITS EN LIGNE

- a. Ressources pédagogiques sur les droits des enfants
- b. Procédure de demande d'accès, d'information destinée aux enfants
- c. Procédure de plaintes pour mineurs
- d. Consultations – enquêtes / rapports

D. RESSOURCES PEDAGOGIQUES POUR LES JEUNES

- a. Ressource / vidéos/ films/ jeux/ BD/ kits d'activités
- b. Affiches/ posters/ flyers/

E. PRATIQUES EDUCATIVES DE CONCOURS NATIONAUX

- a. Inventaire de concours des APD
- b. Guide de concours "Protection des données"

F. RESSOURCES PEDAGOGIQUES PARENTS

- a. Guides
- b. Notices d'information / d'exercice des droits
- c. Système de contrôle parental

G. RESSOURCES POUR LES FORMATEURS

- a. Référentiels de formation
- b. Cours et Guides pédagogiques
- c. Manuels /Ouvrages de formation
- d. Kits de formation clés en main mixtes (enseignants/ élèves)

H. FORMATIONS DES ENSEIGNANTS

- a. Questionnaires pour évaluer le niveau des formateurs
- b. Modules de formation enseignants (MOOC, ...)

I. PLATEFORMES EDUCATIVES EN LIGNE – ENSEIGNEMENT A DISTANCE

- a. Plateformes de ressources pédagogiques en ligne
- b. Rapports études/ enquêtes
- c. Guides/ Codes de bonnes pratiques
- d. Tutoriels, posters, flyers